



Pratiquer

Partager

Protéger

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITÉ du mardi 09 AVRIL 2024

Présents : ALMODOVAR S. – BLOYER J.Y. - BOISSOT B. - BRUSSIER A. M. – BURNET J. P. - CHETEAU N. - COLIN P. - DOUSSOT J. M. - DUBOIS R. - DUFRAGNE A. - GILLET C. - HOUBLOUP J. M. – JEUNEHOMME B. – LABAUME M. - LIENARD O. – REBILLARD J. G.

Excusés : J.C. ALARY – BOISSOT M. – FEVRE E. – GUILLET P. - RASTOUR J.

Absents BUCHAILLE S.

Invité excusé : FERNANDES R.

Approbation du compte rendu du 05/03/24 : R A S

BILAN des sorties et activités du mois de Mars 2024 :

ACTIVITÉ	DATES	LIEU	RESPONSABLES	Nombre de participant Observations
Randonnée	03/03/2024	Rando des Jonquilles BON-NAY	Dominique DUCLUZEAU	A été annulée cause météo
Randonnée	10/03/24	CULLES les Roches	Claude GILLET Jocelyne JOOS	12 participants
Randonnée	21/03/24	MERCUREY - Touches	Bernard ANCELOT	11 participants
Randonnée	26/03/24	Vallée du MESVRIN	Dominique DUCLUZEAU	N'a pas eu lieu
Randonnée	24/03/24	St Mard de Vaux / Montabon	Anne Marie BRUSSIER	13 participants
SKR	09-10/03/24	LAUZIERE Celliers	Maxime COUSIN	A été annulé
SKI ALPIN	09-10/03/24	Les ALLUES	Christophe GROPELLIER	11 participants
SKI ALPIN	23 – 24/03/24	Les ALLUES	Jean François LAMBERT	07 participants
ESCALADE	09/03/24	Adultes CULLES Enfants CULLES	Denis	www.escalade-caf*chalon.fr
	10/03/24	Ouverture SAE	Lionel	
	13/03/24	Ouverture SAE	Maxime	
	14/03/24	Ouverture SAE	Emilie	
	16/03/24	Enfants à REMIGNY	Nico	
	17/03/24	Enfants Mont ROME Ouverture SAE	Nico Lionel	
	20/03/24	Ouverture SAE	Maxime	
	21/03/24	Ouverture SAE	Emilie	
	22 – 23- 24/03/24	Adulte BUIS les Baronnie Ouverture SAE	Denis Lionel	
	27/03/24	Ouverture SAE	Maxime	20 inscrits
	28/03/24	Adulte à CULLES Ouverture SAE	Denis Emilie	
	31/03/24	Enfants REMIGNY Ouverture SAE	Siloé Lionel	A été annulée

Nelly nous informe qu'une randonnée pour les enfants de l'escalade, est programmée le dimanche 21/04/2024. Elle encadrera celle-ci avec Jean-Michel.

Commission des chalets :

VAUCHIGNON

Suite au passage de la commission de sécurité et conformément à l'arrêté municipal N° 2024-02 le maire de Cormot-Vauchignon nous autorise à poursuivre l'exploitation de ce chalet.

Les prescriptions à lever concernent : le contrôle triennal SSI (mettre une main courante pour signaler les mises en défaut), quelques défauts concernant le code du travail sur l'installation électrique principalement, l'installation d'une ligne de téléphone filaire (que Orange ne fait plus) peut-être installer une box internet ??? mais nous pourrions attendre car la mairie a prévu d'installer une antenne qui rendrait possible l'utilisation des portables.

Les douches sont réparées, le chalet est en état après la dernière corvée faite en mars.

Suite à la montée des eaux du ruisseau qui passe devant le chalet, inondation maîtrisée.....

PILE

SOCOTEC a vérifié l'installation électrique.

La réparation de la ventilation « mécanique » a été faite.

Freddy et Jean Pierre assureront la semaine de « PONTUS » l'année prochaine, et les 2 autres semaines pourraient être assurées par Stéphane et Alexandra TOUZET, ainsi que Denis et Louis VILLERET.....

Prévoir la « corvée » peut être dans la 2ème quinzaine de Juin 2024.

ALLUES

Un courrier de la mairie n'était plus justifié, nous demandant le rapport de la commission de sécurité (plus obligatoire puisque notre capacité a été réduite à 15) et la vérification des extincteurs reste à faire. Jean-Pierre a vu avec le responsable et cette vérification des extincteurs sera faite en même temps que ceux des locaux communaux.

Jean Pierre va équiper toutes les pièces d'un détecteur de fumée, la VMC sera nettoyée à la prochaine corvée.

Tâches du nouveau Webmaster :

Mathilda étant absente, le projet auquel Maxime participe n'est pas terminé, reste à voir avec le secrétariat pour que tous les codes soient répertoriés.

Achat Matériels pour prêt :

Brigitte nous informe que la réunion avec ses collègues du « prêt de matériel » a bien été faite, comme convenu lors du dernier Comité.

Concernant les pénalités de retard pour le prêt de matériel, il faut sans faute corriger le site : tout retard dans le rendu du matériel sera pénalisé. Au retour chaque semaine de retard sera facturée le double de la participation initiale avec un minimum de 20 €

La commission « prêt de matériel » souhaite : suite aux besoins, que le Comité Directeur soit informé et fait confiance à Alain pour un achat de matériel d'occasion très rapidement. Pas d'opposition du Comité pour faire confiance à Alain.

Pour l'entretien des skis, bien préciser sur le site dans la rubrique Prêt du matériel : les conseils, le kit d'entretien sont à disposition, mais que toutefois la prestation n'est pas faite par le club.

Pour l'instant des DVA sont en révision, attente des retours si besoin de remplacement pour faire le bilan.

Richard CHIGNARDET a emprunté du matériel pour ses sorties qu'il a gardé 4 mois, une corde a été endommagée, il faudra la couper.

Assemblée Générale : 152ème et 150 ans du CAF à CHAMBERY :

Lors de cette assemblée, le sujet de la vente et du rachat du siège Parisien, a été évoqué.

La fédé, c'est 110 000 adhérents, elle gère 120 refuges et ce patrimoine est nécessaire pour pouvoir obtenir des prêts pour l'entretien de ceux-ci.

L'exercice a été très bon, exceptionnel, ceci est dû à une météo propice aux courses d'été.

3 refuges ont été rénovés, deux sont en cours de rénovation.

Il a été abordé le prix moyen d'une nuitée soit 21 €. Beaucoup de gratuités en refuge, ce qui génère un manque à gagner.

L'augmentation sera de 1 € sur toutes catégories.

Le Comité Directeur : 3 Co- Présidents Rémy MULOT – Nicolas REYNAUD – Sylvie GUERIN

Historique : création du CAF en 1874 – Inauguration du premier refuge pyrénéen en 1890 -1^{ère} compétition à MONTGENEVRE 1907 – Jeux Olympiques CHAMONIX en 1924.
1996 le CAF devient une fédération multisports (FCAF) – 2004 la FCAF devient La Fédération Française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) avec la création des Ecoles de sport pour les jeunes (ski, escalade, aventure).

Lors du déroulement de cette assemblée, les statuts ont été revus pour se mettre en conformité avec la Délégation Sportive de l'Escalade de glace. Grosse perturbation et beaucoup de discussions.

Questions diverses :

Pour les cartes USCA, le montant de l'adhésion est de 60 €, seulement 5 cartes ont été vendues sur la saison 2023/2024. Lors de la saison prochaine, faire un sondage avant de renouveler.
Faire le point sur les stations qui font une réduction intéressante aux possesseurs de carte USCA.

A compter du 01/05/2024, toute souscription de nouvelle licence bénéficiera de 20 % de réduction.

Patrick COLIN nous informe que dans l'année à venir il va amener ses 2 collègues sur « grand parcours Arêches-Beaufort » pour une formation SKR et « grand parcours Chamonix » pour formation ALPI ainsi ils pourront prendre la suite de ses expériences professionnelles.

Patrick accompagne des patients hospitalisés à court terme au CHS de SEVREY.

En ce qui concerne la population de « public éloigné » sur le mur d'escalade très peu de présence sur le mois de mai, car beaucoup de mercredis fériés...

Projet de formation UFCA par le club à CHALON à faire rapidement ;

Olivier a été contacté par P. DE PERGLAS qui a le projet d'emmener une personne handicapée faire de la « montagne » il souhaitait pouvoir venir s'entraîner avec elle au gymnase Hilaire.....

Suite à visite jeudi 18/04/24, Jepy est venu pour prendre sa licence, elle sera faite à compter du 01/05/2024.

Festivités :

Bruno propose l'Assemblée Générale du club pour 2025 à 18 h – pour permettre soirée : repas – danse.

Qui peut aider pour la marche, l' AG etc.... appel à bénévoles sera fait prochainement.

Le président

La secrétaire